



Date de mise en ligne : le 22 juillet 2026

D2026-82

VILLE DU PECQ

D E C I S I O N

1.1 MARCHES PUBLICS

Objet : Contrat de cession du spectacle « CELEBRATION THE KOOL AND THE GANG TRIBUTE »

Anne-Laure de BROSSES, Maire de la ville du Pecq ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22 ;

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L2122-1 et R2122-8 ;

Vu la délibération n° 26-3-1 du conseil municipal du 1er avril 2026 autorisant Mme le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, notamment la résiliation et l'application des pénalités, et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur :

- au seuil des procédures formalisées pour les marchés et accords-cadres de fournitures et services ;
- à 1 500 000 € H.T pour les marchés et accords-cadres de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

D E C I D E

De signer avec l'association PARCOURS EN SCENES, dont le siège social se situe au 10 place Pinel, 75013, Paris, représentée par Michèle DELALLÉE en sa qualité de Présidente, un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « CELEBRATION THE KOOL AND THE GANG TRIBUTE », dans le cadre de la saison culturelle 2026/2027.

De préciser que le présent contrat, fixe les dates des représentations comme suit :

- **Vendredi 19 mars 2027 : 20h30**

Au théâtre Le Quai 3 – 3 Quai Voltaire, 78230 Le Pecq.

D'indiquer que le montant total de la prestation s'élève à 6 000 € net de taxes, association non assujettie à la TVA, soit un total de 6 000 € net de taxes ; qui sera réglé par mandat administratif.

Hôtel de ville 13 bis, quai Maurice Berteaux 78230 Le Pecq
Tél. : 01 30 61 21 21

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20260710-D2026-82-AR
Date de télétransmission : 21/07/2026
Date de réception préfecture : 21/07/2026



D'indiquer que les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Le Pecq, le 10 juillet 2026



Le Maire,

Anne-Laure de BROSSES